

Vos contacts

Votre interlocuteur EDF

Direction Commerciale Régionale IDF

Par courrier

Direction Commerciale Régionale IDF
TSA 91006
92099 LA DEFENSE CEDEX

Par internet

e-mail : edfentreprises-lledefrance@edf.fr
www.edf.fr/entreprises

Par téléphone

Du lundi au vendredi de 8h30 à 18h

09 70 82 15 89 (service gratuit + prix d'appel)

Urgence

Dépannage électricité Enedis :

0 811 882 200

Service 0,05 €/appel
+ prix appel

FLX02000258000097-C7RIDF01

CHRONOPRIMEURS

2 RUE D ANGERS

94450 CHEVILLY-LARUE

Facture du 20/01/2023

n° 10165345317



Electricité

Montant Hors TVA 1 952,93 €

Montant TVA (payée sur les débits) 390,59 €

Facture TTC

2 343,52 €

Montant total à payer (TTC)

2 343,52 €

A défaut de paiement à la date prévue, le montant TTC dû sera majoré de pénalités pour retard au taux annuel de 12,50 % et d'une indemnité pour frais de recouvrement par facture de 40,00 €.

Les prochaines étapes

- Prochaine facture vers le 20/02/2023 (sauf résiliation intervenue entre temps)

Vos informations client

Vos références

Compte de facturation : 6699650542

Compte commercial : 1-E12VSU4

Votre contrat

Offre électricité : Pack Performance

Nom du client

CHRONOPRIMEURS

Lieu de consommation

Référence acheminement : 30002231698884

101 RUE D'ANGERS

94150 RUNGIS

Païement par Prélèvement automatique

Vous serez prélevé d'un montant de

2 343,52 €

à partir du :

06/02/2023

sur le compte bancaire : FR XX XXXXX XXXXX 65036972089 XX



CHRONOPRIMEURS

Document à conserver 10 ans

Détail de votre facture du 20/01/2023 n° 10165345317

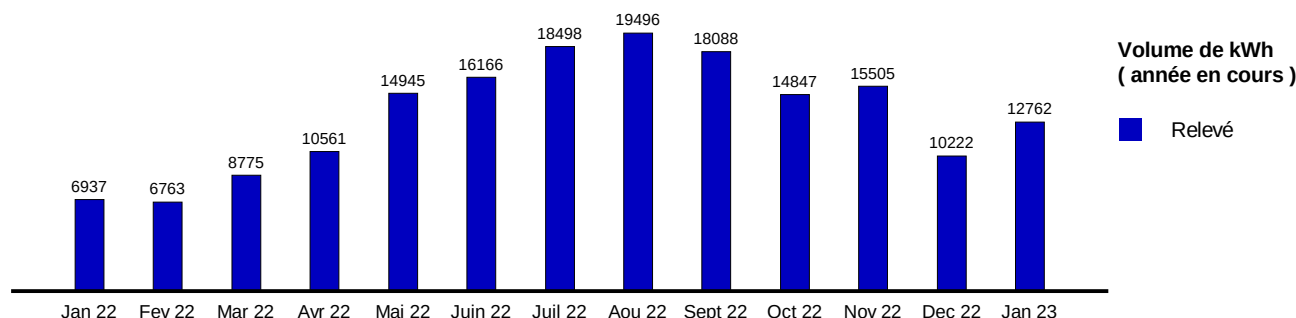
Données contrat

Pack Performance
Réf. de votre contrat 1-E12VSWC
Prix non réglementés
Souscrit depuis le 22/10/2020
Venant à échéance le 21/10/2023

Données Point de Livraison

101 RUE D'ANGERS 94150 RUNGIS
Réf Acheminement Electricité : 30002231698884

Evolution de la consommation facturée en kWh



Total EDF Electricité				1 197,53 €	HT
Abonnement électricité (HT)	Période		Prix unitaire HT	32,50 €	Taux de TVA
Abonnement	du 01/01/2023 au 31/01/2023		32,50 €/mois	32,50 €	20,00 %
Consommation (HT)	Période	Conso 12 762 kWh	Prix unitaire HT	1 165,03 €	Taux de TVA
Electricité Heures Pleines Hiver	du 19/12/2022 au 18/01/2023	8 064 kWh	10,689 c€/kWh	861,96 €	20,00 %
Electricité Heures Creuses Hiver	du 19/12/2022 au 18/01/2023	4 698 kWh	6,451 c€/kWh	303,07 €	20,00 %

Utilisation du réseau de distribution et prestations techniques (identique pour l'ensemble des fournisseurs)				698,50 €	HT
		Quantité	Prix unitaire HT		Taux de TVA
Composante de gestion - Reprise	du 19/12/2022 au 17/01/2023			-15,48 €	20,00 %
Composante de gestion - Echu	du 19/12/2022 au 18/01/2023	31.000 c.j	51.58 c€/c.j	15,99 €	20,00 %
Composante de gestion - Echoir	du 19/01/2023 au 17/02/2023	30.000 c.j	51.58 c€/c.j	15,48 €	20,00 %
Composante de comptage - Reprise	du 19/12/2022 au 17/01/2023			-19,75 €	20,00 %
Composante de comptage - Echu	du 19/12/2022 au 18/01/2023	31.000 p.j	65.82 c€/p.j	20,40 €	20,00 %
Composante de comptage - Echoir	du 19/01/2023 au 17/02/2023	30.000 p.j	65.82 c€/p.j	19,75 €	20,00 %
Composante de soutirage fixe - Reprise	du 19/12/2022 au 17/01/2023	PS pondérée : 60 kW		-63,22 €	20,00 %
Composante de soutirage fixe - Echu	du 19/12/2022 au 18/01/2023	1860.000 kW	3.51 c€/kW	65,32 €	20,00 %
Composante de soutirage fixe - Echoir	du 19/01/2023 au 17/02/2023	1800.000 kW	3.51 c€/kW	63,22 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Pleines Hiver	du 19/12/2022 au 18/01/2023	8064.000 kWh	5.28 c€/kWh	425,78 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Creuses Hiver	du 19/12/2022 au 18/01/2023	4698.000 kWh	3.64 c€/kWh	171,01 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Pleines Eté	du 19/12/2022 au 18/01/2023	0.000 kWh	2.28 c€/kWh	0,00 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Creuses Eté	du 19/12/2022 au 18/01/2023	0.000 kWh	1.73 c€/kWh	0,00 €	20,00 %
Durée de dépassement	du 19/12/2022 au 18/01/2023	0.000 h	1052.00 c€/h	0,00 €	20,00 %

Services			0,00 €	HT
				Taux de TVA
E-Services (Espace client, Bilan annuel)			INCLUS	

Taxes et contributions (identiques pour l'ensemble des fournisseurs)				56,90 €	Hors TVA
	Période	Assiette	Prix unitaire HorsTVA		Taux de TVA
Contribution au Service Public de l'Electricité	du 19/12/2022 au 31/12/2022	5 352 kWh	0,05000 c€/kWh	2,68 €	20,00 %
Contribution au Service Public de l'Electricité	du 01/01/2023 au 18/01/2023	7 410 kWh	0,27100 c€/kWh	20,08 €	20,00 %
Taxe Communale sur la Conso Finale Electricité	du 19/12/2022 au 31/12/2022	5 352 kWh	0,22100 c€/kWh	11,83 €	20,00 %
Contribution Tarifaire d'Acheminement	du 19/12/2022 au 19/01/2023	101,71	21,93 %	22,31 €	20,00 %

Total Hors TVA pour ce site			1 952,93 €	Hors TVA
TVA (identique pour l'ensemble des fournisseurs)		Assiette	390,59 €	
TVA à 20,00%		1 952,93 €	390,59 €	
Total TTC pour ce site			2 343,52 €	TTC

Données de comptage

Identifiant de comptage : 031636400690 Type de compteur : PME-PMI
Acheminement : Tarif BT sup 36kVA Courte Utilisation
Puissance souscrite actuelle (kW ou kVA) : 60

Puissance(s) souscrite(s) (kW ou kVA)

Opérateur Heures pleines hiver 60
Opérateur Heures creuses hiver 60
Opérateur Heures pleines été 60
Opérateur Heures creuses été 60

Index (relevés / estimés)	index de début	index de fin	Puissances atteintes (kW ou kVA)	
Heures Pleines Hiver	136644 le 19/12/2022	144708 le 18/01/2023	du 19/12/2022 au 18/01/2023 : Heures Pleines Hiver	46
Heures Creuses Hiver	58654 le 19/12/2022	63352 le 18/01/2023	du 19/12/2022 au 18/01/2023 : Heures Creuses Hiver	48



CHRONOPRIMEURS

Détail de votre facture du 20/01/2023 n° 10165345317

Données contrat

Pack Performance
Réf. de votre contrat 1-E12VSWC
Prix non réglementés
Souscrit depuis le 22/10/2020
Venant à échéance le 21/10/2023

Données Point de Livraison

101 RUE D'ANGERS 94150 RUNGIS
Réf Acheminement Electricité : 30002231698884

Index (relevés / estimés)	index de début	index de fin	Puissances atteintes (kW ou kVA)	
Heures Pleines Eté	332103 le 19/12/2022	332103 le 18/01/2023	du 19/12/2022 au 18/01/2023 : Heures Pleines Eté	0
Heures Creuses Eté	134613 le 19/12/2022	134613 le 18/01/2023	du 19/12/2022 au 18/01/2023 : Heures Creuses Eté	0

Prix

Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé

Retrouvez l'ensemble de nos offres, des tarifs et autres informations sur la gestion de votre énergie sur www.edf.fr/entreprises

Taxes Électricité : conformément à la réglementation, le tarif de la CSPE évolue en date du 1er janvier 2023. La CSPE intègre désormais l'ancienne part communale de la TCPE.

Résiliation

Délai de préavis de résiliation du contrat : 45 jours dans les conditions prévues à l'article "Date d'effet, Durée et Résiliation" des Conditions Particulières de Vente de vos contrats de fourniture d'énergie et de services

Réclamations

Vous souhaitez faire une réclamation écrite ? Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en trois étapes, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais. Etape 1 : vous adressez votre réclamation au Service Clients, dont les coordonnées se trouvent en haut à gauche de votre facture dans la rubrique contact.

Etape 2 : la réponse apportée par le Service Clients ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation à l'attention du Directeur Commercial Régional dont l'adresse figure en haut à gauche de votre facture. Etape 3 : vous restez en désaccord avec la réponse du Directeur Commercial Régional, vous pouvez dans ce cas solliciter le Médiateur EDF par internet sur <https://mediateur.edf.fr> ou par écrit au Médiateur EDF – TSA 50026 – 75804 PARIS CEDEX 8. Indépendamment de ce parcours en 3 étapes, si dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie dans le respect de son champ de compétence déterminé par les articles L122-1 et suivants du Code de l'énergie sur www.energie-mediateur.fr ou par écrit au Médiateur national de l'énergie – Libre réponse n°59252 – 75443 PARIS CEDEX 9.

Origine 2021 de l'électricité des offres EDF sans option énergie renouvelable : 82,7% nucléaire, 8,03% renouvelables (dont 2% hydraulique, 3,1% éolien, 1,9% solaire, 1% Biomasse, > 0,1% Géothermie), 7,5% gaz, 0,9% charbon, 0,4% pétrole, 0,4 % autres fossiles.

Origine 2021 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable (via le mécanisme des garanties d'origine, sans engagement de provenance/filière) :

94,3% hydraulique : 93,4% France et 0,9% hors France (Norvège, Suède, Allemagne, Finlande),
2,6% éolien : 2% France (dont 1,6% enchères) et 0,6% hors France (Italie, Croatie, Espagne, Suède),
1,6% biomasse : 0,04% France et 1,6% hors France (Danemark, Finlande, Italie, Suède, Croatie, Pays-Bas, Portugal),
1,5% solaire : 1,1% France (dont 1% enchères) et 0,4% hors France (Italie, Espagne, Portugal, République Tchèque).

Origine 2021 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable France (via le mécanisme des garanties d'origine France) : 84,2% hydraulique, 15% éolien, 0,5% solaire, 0,3% biomasse.

Si votre option énergie renouvelable (sans engagement de provenance/filière ou France) est inférieure à 100%, le mix de votre offre correspond à la pondération des mix concernés ci-dessus en fonction du pourcentage d'énergie renouvelable retenu (ex : pour une option énergie renouvelable de 20% : le mix « énergie renouvelable 100% » s'applique pour 20% de la consommation et le mix sans option énergie renouvelable pour le reste de la consommation).

Origine 2021 de l'ensemble de l'électricité vendue par EDF à ses clients et indicateurs d'impacts environnemental sur www.edf.fr

